

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 DECEMBRE 2020

DELIBERATION N°2020.00413

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ANIMATION DE L'OPAH-RU DE FIRMINY EN 2021

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 11 décembre 2020

Nombre de membres en exercice : 72
Nombre de présents : 69
Nombre de pouvoirs : 1
Nombre de voix : 70

Membres titulaires présents :

M. Gilles ARTIGUES, Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Jean-Noël CORNUT, M. Jordan DA SILVA, M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, M. Fabrice DUCRET, M. Frédéric DURAND, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Jérôme GABIAUD, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Rémy GUYOT, M. Georges HALLARY, M. Marc JANDOT, M. Christian JOUVE, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Bernard LAGET, M. Denis LAURENT, M. Yves LECOCQ, M. Julien LUYA, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE, M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT, Mme Nadia SEMACHE, M. Christian SERVANT, M. Gilbert SOULIER, M. Marc TARDIEU, M. Gérard TARDY, M. Jean-Marc THELISSON, Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Régis CADEGROS donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles BOUDARD, M. Yves MORAND

Secrétaire de Séance :

Mme Siham LABICH
Le 22 décembre 2020

VIA DOTELEC - iXBus

93 02-042-24620770-20201217-0202004130

DATE D'ARCHIVAGE : 22 décembre 2020

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 DECEMBRE 2020

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR L'ANIMATION DE L'OPAH-RU DE FIRMINY EN 2021

Le Conseil Métropolitain du 27 janvier 2020 a approuvé le lancement pour 5 ans (2020-2025) d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat en Renouvellement Urbain (OPAHRU) sur le centre-ville de Firminy.

Les OPAH-RU couplées à des interventions coercitives (opérations de restauration immobilière), conduites en articulation avec des projets urbains structurants visent à améliorer l'attractivité des secteurs cumulant une concentration d'habitat dégradé.

A ce jour, la localisation précise des Opérations de restauration immobilière (ORI) qui seront inscrites dans un futur traité de concession nécessite d'être identifiée en lien avec la stratégie définie en matière d'action commerciale et en lien avec le projet urbain défini par la ville de Firminy.

Il est proposé de confier à la SPL Cap Métropole un nouveau contrat d'assistance à maîtrise d'ouvrage de manière à ne pas freiner le démarrage de l'animation de l'OPAH-RU auprès des propriétaires. Cela jusqu'à la finalisation de la concession d'aménagement prévue au second semestre 2021. Les missions d'animation de l'OPAH RU et des ORI seront ensuite intégrées à la concession.

La SPL Cap Métropole devra sur la période définie, continuer à assurer une mission de veille sur les mutations, d'information et d'accompagnement auprès des propriétaires et des porteurs de projets. Durant cette phase, l'opérateur devra s'articuler et se coordonner avec les autres partenaires pour trouver les solutions les plus appropriées en matière d'habitat. Cap Métropole apportera par ailleurs à la commune son expertise pour le traitement de l'habitat dégradé et ses conseils pour la définition de sa stratégie d'intervention en direction des commerces en lien avec la stratégie habitat.

Cette mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) sera réalisée sous maîtrise d'ouvrage de Saint-Etienne Métropole et se déroulera sur une période maximale de 12 mois à compter de la date de notification du contrat.

Le montant prévisionnel de cette mission d'AMO est de 91 965 € HT soit 110 358 € TTC.

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve la passation d'un contrat avec la SPL Cap Métropole concernant la réalisation d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour l'animation de l'OPAH-RU du centre-ville de Firminy sur une durée maximum de un an ;**
- **acte le montant de la mission à 91 965 € HT soit 110 358 € TTC ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à engager et signer toutes les démarches administratives correspondantes ;**
- **la dépense correspondante sera imputée à l'opération 450 – destination FIRH du budget habitat des exercices 2021 et suivants.**

Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

Pour extrait,
Le Président,



Gaël PERDRIAU